



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Salaise sur Sanne, le 20 octobre 2020

INSPIRA ENTREPRISES – LA MAISON DE PROJET OUVRE SES PORTES POUR UNE COLLECTE DE SANG INEDITE

Durant cette période unique et difficile, l'Établissement Français du Sang voit son stock de sang diminuer. En Isère, les besoins sont de l'ordre de 350 à 400 dons de sang par jour et à ce jour, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang. C'est parce que les produits sanguins ont une durée de vie limitée que les besoins sont permanents et que chaque don est précieux.

L'association INSPIRA ENTREPRISES a donc lancé, en partenariat avec l'EFS, une collecte de sang qui se déroulera :

**le Lundi 9 novembre 2020
de 8h30 à 12h30 à la Maison de Projet
311 rue des Balmes à Salaise-sur-Sanne**

« L'organisation d'une collecte de sang est quelque chose d'inédit sur l'espace INSPIRA. C'est une belle initiative collective demandée par les salariés de la zone qui en plus, permettra de sauver des vies » selon les propos recueillis de Gilles TESTARD, Président de l'association INSPIRA ENTREPRISES.

Une inscription préalable en ligne est obligatoire et le nombre maximum autorisé pour cette collecte est de 76 volontaires, en donnant priorité aux salariés des entreprises d'INSPIRA et aux communes de Salaise, Le Péage de Roussillon, Sablons, Roussillon, Saint Maurice l'Exil et Chanas. Des mesures de distanciation sont prévues durant la collecte et les bénévoles de l'EFS assurent le respect des gestes barrières.

Pour participer au don, il suffit de s'inscrire en ligne sur le site internet **www.espace-inspira.fr**

En 1 heure, vous pouvez sauver 3 vies !

A propos du Syndicat Mixte de la Zone Industriale-Portuaire de Salaise-Sablons :

Le Syndicat Mixte de la Zone Industriale-Portuaire assure la maîtrise d'ouvrage du développement du site INSPIRA - Espace industriel responsable et multimodal. Il est aujourd'hui le deuxième site portuaire de la Vallée du Rhône et parmi les premiers sites de fret ferroviaire en Région.

Il a été créé par trois collectivités : la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département de l'Isère et la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône.

Contact Presse : Jessica Meuter / secretariat@espace-inspira.fr / 04 74 86 83 80
www.espace-inspira.fr

 Espace_INSPIRA



Instauré le 3 mars 2009, le Syndicat Mixte est compétent pour les études, l'aménagement, la promotion, la commercialisation et la gestion d'INSPIRA-espace industriel responsable et multimodal et la coordination des différents partenaires intervenant directement ou indirectement sur son périmètre. L'ensemble de ses compétences s'inscrit dans un système de management environnemental et sociétal certifié ISO 14 0001.

Il est présidé par Jean-Pierre BARBIER, Président du Département de l'Isère.

Le projet est développé en partenariat avec la Compagnie Nationale du Rhône, concessionnaire du Domaine Public Fluvial de l'Etat, et est aménagé par Isère Aménagement.

A propos de l'association INSPIRA Entreprises

Créée à l'été 2015, l'association forte de l'adhésion des entreprises d'INSPIRA a plusieurs objectifs : créer des liens et des synergies entre les entreprises, participer au projet d'aménagement et de gestion d'INSPIRA et s'impliquer dans le développement de nouveaux services. Au delà, l'association accompagne des porteurs de projet en partageant son expérience et son expertise. Depuis juillet 2019 l'association est présidée par M. Gilles TESTARD, directeur de l'entreprise Thor.

A propos de l'Etablissement Français du Sang

Créé le 1^{er} janvier 2000 par la loi du 1^{er} juillet 1998, l'EFS est l'opérateur civil unique de la transfusion sanguine en France. Placé sous la tutelle du ministère en charge de la Santé, il a pour mission première d'assurer l'autosuffisance de la France en produits sanguins dans des conditions de sécurité et de qualité optimales.

L'EFS a le monopole du prélèvement de sang, de la préparation des produits sanguins, de la qualification biologique des dons et de la distribution des produits sanguins aux établissements de santé. Il assure aussi l'approvisionnement en plasma en vue de la fabrication de médicaments dérivés du sang.

Contact presse : 04 74 86 83 80

contact@espace-inspira.fr

www.espace-inspira.fr



Espace_INSPIRA

